



HAL
open science

Introduction

Bernard Teyssandier

► **To cite this version:**

Bernard Teyssandier. Introduction. texte établi, présenté et annoté par Bernard Teyssandier. De l'institution du prince (1609) / Jean Héroard, Hermann, pp.7-44, 2013, Collection Bibliothèque des littératures classiques, ISSN 2265-3376, 9782705687502. hal-03538907

HAL Id: hal-03538907

<https://hal.univ-reims.fr/hal-03538907>

Submitted on 21 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Introduction

Bernard Teyssandier
Université de Reims Champagne-Ardenne

Les anecdotes sur Louis XIII recueillies par Tallemant des Réaux dans les *Historiettes* dessinent moins le portrait d'un roi que celui d'un enfant. D'un être sans éloquence d'abord – étymologiquement l'*in-fans* désigne celui qui ne parle pas :

Il avoit de la difficulté à parler, et estant timide, cela faisoit qu'il agissoit encore moins par luy-mesme. [...] Le cardinal de Richelieu [...] craignoit qu'on ne l'appellast Louis le Begue.¹

D'un prince facétieux et bizarre ensuite :

Il s'est diverty long-temps à contrefaire les grimaces des mourans. [...] Au commencement, le Roy estoit assez gay, et se divertissoit assez bien avec M. de Bassompierre. Une fois il luy demanda pourquoi le vit tournoit tousjours du costé gauche.²

D'un benêt enfin, dont la maladresse en matière de galanterie tranche avec l'ardeur des frasques paternelles. Deux scènes passablement ridicules sont rapportées. La première à propos de ses noces avec l'infante d'Espagne, future Anne d'Autriche, en 1615, l'année qui suit la proclamation de sa majorité :

[Il] fut marié encore enfant. En s'allant coucher le soir de ses noces, il dit : « Gare je m'en vais bien lui pisser dans le corps ». En effet, on dit qu'il n'y fit que de l'eau toute claire.³

Et Tallemant d'ajouter, mi-sérieux mi-goguenard : « Je m'en estonne en cette jeunesse-là où l'on est tousjours en estat⁴ »... La seconde, sur le même registre, mais sans doute plus cruelle, puisque l'événement est postérieur au précédent d'une dizaine d'années :

On dit que Blainville qui revenoit de l'ambassade d'Angleterre avoit avant cela trouvé une fois le Roy seul au sortir du bain, qui avoit une arrection. « Quoy, Sire », luy dit-il, (Blainville estoit Me de la Garde-robe), « estes-vous souvent incommodé de cela ? O, je m'en vais vous apprendre une recepte que j'ai veû pratiquer en Angleterre ». Et se mit à luy donner quelques coups de poignet. Sa Majesté continua, et trouva la recepte fort bonne. J'ay ouy dire qu'il disoit pourtant de ce que vous sçavez : « Fy, fy, cela sent la morue ». ⁵

Je m'en vais vous apprendre : la formule est éclairante. Le portrait à charge de Tallemant laisse entendre que le manque d'autorité du prince – « il n'estoit pas capable

¹ Tallemant des Réaux, *Historiettes*, édition établie et annotée par Antoine Adam, Paris, Gallimard, 1960, 2 vol., t. I, p. 334.

² *Ibid.*, p. 335 et p. 339.

³ *Ibid.*, p. 333.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 333-334.

de mettre ordre à rien⁶ » – à peine compensé par une inclination au secret – « On luy a trouvé pourtant une vertu de roy, si la dissimulation en est une⁷ » – procéderait d'une forme de puérilité naturelle ou entretenue, le fils d'Henri IV et de Marie de Médicis s'étant toujours comporté en apprenti, ou en disciple, mais jamais en roi véritable :

Le Roy commença par son cocher Saint-Amour à tesmoigner de l'affection à quelqu'un. En suite il eut de la bonne volonté pour Haran, valet de chiens. Le grand-prieur de Vendosme, le commandeur de Souvray et Montpouillan-la-Force, garçon d'esprit et de cœur, mais laid et rousseau (il mourut depuis aux guerres des Huguenots), furent esloignez l'un après l'autre par la Reine-mere. Enfin M. de Luynes vint ; nous en avons parlé ailleurs et de d'Esplan aussy. Nogent-Bautru, capitaine de la Porte, n'a jamais esté favory, à proprement parler ; mais il estoit bien dans l'esprit du Roy avant que le cardinal de Richelieu fust son ministre. (Il a beaucoup gagné.) Nous parlerons des autres à mesure qu'ils viendront.⁸

Dans la liste des compagnons, amis, conseillers, favoris, guides et autres mentors qui accompagnèrent et assistèrent ce mignon couronné sur le chemin de la vie, l'écrivain malicieux omet pourtant le nom d'un homme qui fut sinon le plus flamboyant, du moins le plus constant et le plus patient de ses protecteurs : Jean Héroard, son premier médecin. Il est vrai qu'en l'occurrence ce fut surtout Héroard qui manifesta de « l'affection » à l'endroit de son maître en veillant sur lui avec le plus grand soin. En témoignent deux de ses ouvrages : un ample *Journal* de santé longtemps demeuré manuscrit et un petit traité intitulé *De l'institution du prince* remis en cadeau d'étrennes au dauphin en 1609 :

Je rends graces à Dieu de celle qu'il me fait que je puis voir ce premier jour de l'an borner si heureusement le cours de vostre enfance, et commencer à vous mettre en depest entre les mains de la vertu, pour vous monstrier et vous apprendre parfaitement à cognoistre ses voyes.⁹

Dans sa matérialité, l'ouvrage paru en édition partagée chez les libraires parisiens Jannon et Gesselin n'a rien d'exceptionnel. À un détail près : la typographie sophistiquée dont use Jannon dans l'épître dédicatoire. Il conviendrait sans doute de l'apprécier au regard de la tradition des caractères dits « de civilité », qui trouva son accomplissement à la Renaissance et dans la première moitié du XVII^e siècle, à la fois dans l'édition de cahiers pédagogiques, de textes officiels, de recueils moraux et sentencieux ou encore d'opuscules conçus comme des offrandes gravées. Quoi qu'il en soit, et eu égard à son destinataire, cette spécificité calligraphique confère à l'imprimé une certaine forme de curiosité¹⁰.

⁶ *Ibid.*, p. 348.

⁷ *Ibid.*, p. 343.

⁸ *Ibid.*, p. 334.

⁹ *De l'institution du prince*, Paris, J. Jannon, 1609, Épître « À Monseigneur le Dauphin », texte non folioté. Le discours d'Héroard court pendant six matinées. Pour renvoyer au texte, nous utiliserons désormais les abréviations suivantes : 1^{er} mat. ; 2^e mat. ; 3^e mat. ; 4^e mat. ; 5^e mat. ; 6^e mat.

¹⁰ Voir Rémi Jimenes, *Les Caractères de civilité : typographie et calligraphie sous l'Ancien Régime. France, XVI^e-XIX^e siècles*, préface de Hendrik D. L. Vervliet, Gap, Atelier Perrousseaux, 2011. Sur l'usage de ces caractères de civilité dans la littérature dédiée au prince à l'âge classique, voir par exemple Potier de Morais, *Discours Des Divertissemens, Inclinations, et Perfections Royales*, Paris, De

La gravure de titre, signée par Thomas de Leu, est elle-même marquée du sceau du raffinement et de l'élégance. L'image conjugue innovation et tradition. Innovation d'abord : dans la partie centrale du soubassement, un enfant nu se tient debout, exhibant avec grâce une balance dont les deux plateaux marquent le plus parfait équilibre – l'animal marin en miniature qu'il serre du bras gauche désigne à l'évidence l'héritier d'Henri IV, né en septembre sous le signe zodiacal de la balance justement. De part et d'autre du garçonnet, un hémisphère et un phylactère, dont les formes arrondies confèrent souplesse et fluidité au décor. Une même inscription court sur les deux parchemins déployés : « *Ut ortus occasibus æquet* », autrement dit « Que l'astre qui se lève soit l'égal de ceux qui se sont couchés ». L'objectif du graveur, qui rejoint celui d'Héroard, fut à la fois encomiastique – l'« astre » désigne le fils du Grand Henri et de Marie de Médicis, dauphin-parélie et bientôt roi-soleil – et érudite – l'inscription est quasiment une citation, puisqu'elle emprunte aux *Astronomiques* de Marcus Manilius¹¹, signalant par là l'orientation savante du cadeau. La représentation du dauphin en astre céleste fait d'ailleurs écho à un passage de l'*Institution*, dans le chapitre consacré au programme des études. L'enseignement de l'astronomie s'effectuant sur le mode de la révélation, le prince trouve dans cette science supérieure la confirmation de sa nature divine et de son destin glorieux :

Puis eslevant son estude plus haut vers le lieu de son origine, qu'il monte de degré en degré sur le globe celeste, tenant au poing les mesmes instrumens [*i.e.* le compas et la regle], dont il mesurera l'immensité, et la construction de ce grand edifice, recognoistra les estres de ce divin Palais, les demeures, les promenoirs des deux grands luminaires, les domiciles des astres et des estoilles, qui comme Vice-Roys et Lieutenans du souverain Monarque [...] gouvernent sans cesser, tout ce qui est sous eux au demeurant du monde. Il y remarquera la place du Roy son pere, qui reluira un jour au ciel comme un autre Soleil, luy servant lors de Nort aux actions de sa vie, et pres de luy verra la sienne.¹²

Tradition ensuite : épousant la tendance dominante de son temps, Thomas de Leu dessine un temple en guise de frontispice – rien d'original bien entendu, même si, dans ce cas précis, la gravure s'articule parfaitement avec un traité dont elle constitue à la fois le seuil et l'entrée.

Le projet d'Héroard, en effet, est à tous les sens du terme *édifiant*. L'auteur s'emploie non seulement à dessiner les contours du prince idéal, à « façonner » sa personne, mais il travaille aussi à bâtir les fondements d'une stabilité et d'une pérennité politiques. « Il n'est aucune partie du corps du dauphin », écrit-il au début de son livre, qui ne se *desmente*, « du sommet de la teste jusques aux pieds¹³ ». *Desmentir*, indique Furetière dans le *Dictionnaire universel*, se dit « figurément des bastiments et autres choses qui demeurent fermes dans un même estat. Cet édifice ne

l'Imprimerie des nouveaux Caracteres, Inventez par Pierre Moreau, 1644 ; Jean-Jacques de Barthès, *Veritez Royales, ou l'Instruction du Prince Chrestien*, Dediées au Roy, Paris, De l'Imprimerie de P. Moreau, 1645.

¹¹ Marcus Manilius, *Astronomiques*, I, v. 577.

¹² *De l'institution du prince*, *op. cit.*, 3^e mat.

¹³ *Ibid.*, 1^{er} mat.

s'est point *dementi*, [...] il n'y a aucune fente ni crevasse ». À propos de ceux qui ont en charge l'éducation des princes, Héroard déclare encore : « s'ils les aiment comme je fais, il ne se passera aucune chose devant leurs yeux, ny en l'entendement qui puisse estre à propos pour *eslever cest edifice*¹⁴ ». Comme les monastères jadis ont, poursuit-il, « [nourri] et *eslev[é]* [...] des hommes destinez pour enseigner la doctrine Chrestienne », « il faut *eslever* [les jeunes] esprits plus haut¹⁵ », « *eslever* les jeunes Princes, donnez du ciel pour servir de lumiere, et commander dessus toute la terre¹⁶ ». L'auteur joue évidemment sur la polysémie du verbe qui équivaut à la fois à « cultiver, nourrir », c'est-à-dire à « instruire », mais aussi à « bastir en hauteur », à « dresser ». Dernier exemple attestant la présence de la métaphore architecturale dans l'ouvrage : il convient, écrit Héroard, de trouver le « mastic » permettant aux royaumes de « durer plus longuement¹⁷ », et d'appliquer le plus justement possible le « ciment » par lequel « se colle, se lie et s'entretient [...] la base des Estats¹⁸ ». Faute de quoi c'est tout l'ensemble qui « se desjoint et dissout, se perd et se ruine » :

Ja n'advienne qu'en la personne de ce Prince [...], au lieu de ceste image il se forme un phantosme, ou quelque Roy en apparence, semblable à ces grands Colosses qui n'ont rien que la morgue, ne fermeté que sous la pesanteur de ceste masse oisive dont ils sont composez, et ne paroissent que par l'exterieur, ayant pour contrepoids le creux de leur poitrine plein de vieille ferraille, de bourriers et d'ordure, et qui pour n'avoir esté plantez de droicte ligne dessus leur pied d'estal, grosses masses muettes sans mouvement ne sentiment aucun, panchent premierement, puis tout à coup fondent dessous leur propre fais.¹⁹

Ce passage, qui emprunte au *Courtisan* de Castiglione, évoque la catastrophe politique : la chute du prince entraîne avec elle la fin de l'empire. Scène emblématique à méditer pour un dauphin appelé un jour à régner, mais scène horripilante aussi, qu'il s'agit à tout prix d'éviter. Autant dire qu'à travers l'essai qu'il compose, Héroard s'emploie à bâtir à chaux et à ciment : c'est animé par l'ambition du monument qu'il organise son propos, le divise en chapitres suivis et construit son argumentation avec ordre, minutie et application. Le titre qu'il choisit emprunte d'ailleurs lui-même à l'architecture, *instituer* signifiant à la fois *enseigner*, *instruire*, mais aussi *bâtir* et *fonder*.

Le premier chapitre est celui de la rencontre. Un matin de fort bonne heure, Héroard, alias « l'auteur », quitte le Vieux-Château de Saint-Germain-en-Laye pour s'en aller au parc « prendre le frais de l'air ». Mais au moment où il « se glisse à travers le bois », Gilles de Souvré l'appelle « par son nom ». Curieux de savoir exactement en quoi consiste l'éducation d'un prince, le gouverneur du dauphin interroge le premier médecin, qui lui répond avec diligence et courtoisie – un dialogue s'engage entre les deux hommes. Leur conversation porte préalablement sur le

¹⁴ *Ibid.* Notre soulignement.

¹⁵ *Ibid.* Notre soulignement.

¹⁶ *Ibid.*, 5^e mat. Notre soulignement.

¹⁷ *Ibid.*, 6^e mat.

¹⁸ *Ibid.*, 4^e mat.

¹⁹ *Ibid.*

caractère du fils d'Henri IV, sur sa « température », c'est-à-dire sur son tempérament. Puis Héroard donne son avis sur l'âge du sevrage, ce qui le conduit à esquisser le portrait de la gouvernante idéale, capable de « donner les premières façons jusques à [...] six ans ». La question de l'âge requis pour l'enseignement est également abordée. « J'estime », déclare Héroard, que quand un « enfant sçait parler, cognoistre, et discerner tout ce que lon luy monstre, il est capable d'instruction ». Les leçons dispensées sont d'abord de nature religieuse : le prince apprend « à craindre » Dieu mais aussi à admirer sa création. Viennent ensuite l'initiation à la lecture et à l'écriture. Il faut, avance « l'auteur », « beguayer avec les petits enfans », « c'est à dire s'accommoder à la delicatesse de leur âge, et les instituer plustost par la voye de la douceur, et de la patience, que par celle de la rigueur ». Pour « recreer ces esprits tendrelets » et susciter leur curiosité, les livres illustrés d'images sont jugés de la plus grande utilité, de même que les jeux, exercices et autres « esbattemens ».

Le deuxième volet du traité, sans doute le plus personnel, débute par deux portraits : celui du gouverneur d'abord, celui du précepteur ensuite, à qui échoit l'instruction morale et littéraire. Pour le premier, Souvré fait évidemment figure de modèle. Le second portrait offre à Héroard l'occasion de rappeler son dévouement et de réaffirmer son engagement : j'offre au précepteur, déclare-t-il, « un journal, d'où il pourra tirer fil apres autre des conjectures evidentes des complexions et des inclinations de nostre jeune Prince ». L'art de la médecine est d'ailleurs loué dans sa triple dimension éducative : thérapeutique, morale et politique.

Le troisième chapitre du livre concerne le « passage aux hommes » et l'apprentissage de la doctrine. Durant les sept années qui précèdent sa majorité²⁰, le dauphin, préalablement formé à la vertu et « fortifié par la grace de Dieu », apprend à devenir « homme de bien » : il s'exerce à la piété, à la « preudhommie » et à la prudence. Mais entre sept et quatorze ans, il reçoit aussi la formation intellectuelle « nécessaire [...] à l'homme Politique ». Héroard conçoit le programme des études conformément au modèle encyclopédique et à la tradition humaniste de la polymathie : parcourir « le cercle racourcy des arts et des sciences », c'est avoir l'assurance de pouvoir un jour parler de tout. Pour faciliter cet apprentissage, « et à ces fins trouver quelque sentier plus court que la voye commune », l'usage des épitomés et autres « abrégés » est conseillé.

Il « faut désormais [du] Prince homme de bien, en façonner un Roy » : tel est le programme de la matinée suivante. Après avoir conclu à la supériorité du régime monarchique et du modèle paternel sur toute autre forme de gouvernement – « la façon de commander à la Royale nous represente la Divine » – Héroard plaide en faveur de l'« obéissance », rappelant que seul l'amour contribue à la solidité des États. Les « parties Royales et [les] vertus héroïques » sont ensuite célébrées. Toutes sans exception – la foi, la justice, la clémence, la libéralité, mais aussi la chasteté – ont leur utilité et toutes doivent être pratiquées.

²⁰ Le premier apprentissage s'effectue sous la responsabilité d'une gouvernante. L'instruction revient ensuite à une équipe exclusivement masculine, dirigée par un gouverneur et par un précepteur. L'enseignement a donc théoriquement cours sur une période d'au moins deux fois sept ans, la majorité du prince étant fixée à quatorze ans.

Mais avant de régner, le roi doit savoir sur qui exercer son autorité. La cinquième partie du traité rappelle cette vérité sous la forme du conseil : « il me semble », déclare « l'auteur », qu'il faut « luy apprendre à cognoistre en masse quelle est la composition et la situation de ce Royaume ». *Apprendre à connaître* pour mieux diriger – aux considérations morales sur les qualités du prince succèdent ainsi des propos plus politiques sur l'art de gouverner.

Le dernier chapitre du livre est en grande partie consacré à la guerre. Si le roi des Lys est « amateur de paix », – sur la gravure de titre, Thomas de Leu orne son « temple frontispice » de branches d'olivier –, la défense du territoire exige aussi de lui qu'il sache recruter des troupes, composer une armée, choisir des lieutenants et, le cas échéant, mener bataille. Pour autant, « il ne suffit pas au Souverain d'avoir pourveu à former son Estat par l'establisement des loix et de la force, il luy faut [encore] un Conseil, par les resnes duquel il manie l'Empire ». Or diriger l'État est un exercice périlleux, qui requiert à la fois de la confiance (le prince doit s'entourer de fidèles) et de la défiance (il doit aussi pratiquer le secret). Dans ces conditions, la modestie est plus que jamais nécessaire : d'une part parce que les hommes sont par nature pécheurs, rebelles et parjures, d'autre part parce que la fortune, « ceste déloyale et marastre » déesse, dirige le monde et le soumet à ses volontés : « que le Souverain ouvre tant qu'il voudra [...] les yeux de sa prudence », déclare sagement « l'auteur » pour conclure, « ce n'est rien fait s'il n'y a du bonheur, don gratuit du ciel, et non ouvrage de l'industrie humaine ».

Cet échange à deux voix qui court pendant six « matinées » se déroule durant l'été, dans les mois qui suivent la naissance du dauphin. Mais il correspond aussi aux grandes périodes de la vie du prince : les deux premières entrevues entre Souvré et Héroard renvoient aux années d'enfance à Saint-Germain, la troisième et la quatrième évoquent le passage aux hommes au Louvre, quant aux deux dernières, elles se situent dans un avenir beaucoup plus lointain. En même temps qu'il énonce des principes généraux sur l'éducation et l'art de régner, Héroard superpose ainsi plusieurs réalités sans parvenir à articuler le temps de la narration avec celui de l'histoire : le nouveau-né devient roi aguerri en moins de sept jours, et celui-là même que le médecin avait laissé « dans son berceau » lors de sa deuxième rencontre avec le gouverneur est célébré à la fin du livre pour le « doux ressouvenir [des] bontez [qu'il éveille] dans le cœur de ses peuples »... Maladresses d'écriture qui, à l'évidence, traduisent un certain amateurisme – bien qu'il ait eu durant sa carrière des vellétés d'écriture, l'auteur de cette *Institution*, il est vrai, ne fut jamais un professionnel des lettres.

Fils de Michel Héroard et de Catherine de Farges, Jean Héroard naît le 22 juillet 1551 à Montpellier. Il est l'aîné de huit enfants, et quinze ans le séparent de la dernière des filles de la famille. Rien ne nous est parvenu ou presque sur ses années de jeunesse. L'adolescent a onze ans lorsque la première guerre de Religion éclate, après le massacre de Wassy et l'agression du prince de Condé contre Orléans. La famille d'Héroard et le milieu culturel dans lequel il évolue sont très largement acquis à la nouvelle doctrine : Michel, le père, soutient la cause huguenote. En 1553, il se rend à Genève où il rencontre Calvin. À dix-huit ans, son fils Jean s'engage à son tour et participe, c'est du moins ce que prétend le médecin Charles Guillemeau, à la bataille

de Moncontour (1569). Sans doute mène-t-il durant plusieurs mois une vie de soldat, même si l'expérience militaire, au bout du compte, s'avère de courte durée : le 17 août 1571, le jeune homme s'inscrit à l'université pour devenir, comme son père et son grand-père avant lui, chirurgien.

Mais le modèle familial n'est pas suffisamment solide pour juguler son désir d'indépendance : une fois sa formation achevée, Jean Héroard quitte sa ville d'origine et ses proches pour se mettre au service des grands. Or tous sont sans exception de confession catholique. De 1574 à 1589, il est tour à tour médecin des ducs de Nevers, chirurgien d'Anne de Joyeuse, hippiatre de Charles IX, c'est-à-dire vétérinaire spécialiste des chevaux du roi, et enfin médecin personnel d'Henri III, charge qu'il partage avec d'autres, dont Antoine Portal. La position qu'il occupe à la cour du dernier des Valois, sans être centrale, n'est pas pour autant négligeable : c'est bien sa signature qui figure, avec quelques autres, sur le procès-verbal de décès du roi. Mais à partir du 2 août 1589, date du régicide, toute trace de lui disparaît. Difficile, dans ces conditions, de décrire précisément son parcours personnel et professionnel : sur l'un comme sur l'autre, il faut en convenir, de nombreuses zones d'ombre demeurent. Sa conversion au catholicisme par exemple. Remonte-t-elle au tout début de sa carrière, procéda-t-elle de calcul, voire d'opportunisme ? L'assassinat d'Henri III par le jacobin Jacques Clément ou l'abjuration du protestantisme par Henri IV en 1593 furent-ils des éléments déterminants dans cette décision ? Toutes ces questions demeurent sans réponses, tant les preuves et les indices, sur ce point comme sur d'autres, font défaut.

Le nom du chirurgien de Montpellier ne ressurgit qu'en 1599, avec l'édition d'un livre imprimé chez le libraire Mamert Patisson, *Hippostologie c'est à dire discours des os du cheval par M. Jehan Heroard, Conseiller, Medecin ordinaire et secrétaire du Roy*. L'ouvrage, un in-quarto agrémenté de planches gravées par Jacques de Weert, est dédié au premier des Bourbons, Henri IV, roi de France et de Navarre. Il paraît huit mois après la promulgation de l'Édit de Nantes qui instaurait une tolérance civile limitée et accordait aux réformés le droit de pratiquer leur culte sous conditions. L'épître liminaire qui accompagne ce texte offre à Héroard une formidable tribune. À quarante-huit ans, le familier des cours et des palais se présente non seulement comme un savant, en l'occurrence comme le spécialiste de « l'art vétérinaire²¹ », mais aussi comme un authentique lettré, « esguillonné du désir de bien faire » et capable d'« employer une partie de [s]on estude » à dresser « quelque instruction » : son traité sur les os des chevaux, déclare-t-il, n'est qu'un « petit » travail, une « suite » en est prévue, apportant la preuve de la capacité de l'auteur à accomplir une « besongne parfaite ». N'étaient les guerres civiles qui ont en partie ruiné son entreprise – « ceste pièce, SIRE, seule de reste du naufrage que les autres ont fait en ceste ville [de Paris] durant ces derniers troubles » – « l'edifice », d'ailleurs, serait déjà achevé. Après avoir rappelé ses bons et loyaux services auprès des deux derniers Valois, témoignage de sa fidélité à la Couronne au-delà de son attachement à telle ou telle figure de la royauté, l'auteur s'adresse au monarque en exercice pour solliciter sa faveur : si l'*Hippostologie* fut le premier des « [fruits de sa] culture », d'autres récoltes, plus abondantes, sont à venir, sur l'art équestre et la connaissance du cheval notamment,

²¹ Toutes les citations du paragraphe empruntent à cette épître, adressée « Au Roy ». Texte non folioté.

pour peu que demande lui soit faite. « Ceste matière », Héroard le laisse entendre, sera d'autant plus « utile pour le public » que bien des « mareschaux, et autres qui travaillent et sans raison et sans science aux maladies des chevaux » mettent en péril la santé des animaux dont ils ont la charge. L'art équestre, faut-il le rappeler, constitue à l'époque un enjeu politique et éducatif de première importance. C'est en 1594 à son retour d'Italie qu'Antoine de Pluvinel fonde son « académie » dans le but d'instruire en la matière la fleur de la noblesse française²².

Cette dédicace empreinte d'urbanité mais de facture somme toute convenue fut-elle suffisante pour susciter l'intérêt du royal destinataire ? Henri IV fut-il séduit par la civilité du propos, en récompensa-t-il l'auteur en l'attachant à son service ? Ou bien le médecin était-il déjà attaché à lui d'une manière quelconque ? Cette dernière hypothèse semble la plus probable. Le texte qui introduit la copie dite « Balincourt » du célèbre *Journal*, et dont le neveu d'Héroard, Simon Cortaud, fut vraisemblablement l'initiateur²³, rapporte qu'en 1601 « Sa Majesté » Très Chrétienne éprouvait déjà de la considération pour le médecin, à la fois « pour son expérience, pour son jugement et pour sa fidélité reconnue dès longtemps auparavant [...] par longs et signalez services²⁴ ». Dans l'épître liminaire de l'*Hippostologie*, Héroard use d'ailleurs d'une formule laissant entendre qu'Henri IV l'a plus ou moins gratifié d'une charge ou d'une récompense : « Or, SIRE, ayant l'honneur et ce bon-heur que d'estre à vous, je ne vous puis offrir aucune chose dont le fonds ne soit vostre »...

Quoi qu'il en soit, en septembre 1601, la présence de Jean Héroard à la cour est attestée : le 15 il reçoit une lettre de Madame de Guiercheville, le 17 du premier médecin du roi, M. de la Rivière, et le 20 il dort au château de Fontainebleau. Mais l'événement qui va modifier sa carrière et par là même toute sa vie a lieu le lendemain :

Le vingt uniesme. Sur les quatre heures du soir, a l'entrée du jardin des Canaux, je rencontray le Roy qui revenoit de la chasse et m'appelant me fit l'honneur de me dire : « Je vous ay choisy pour vous mettre pres de mon fils le Dauphin, servez le bien ». En l'année mil six cens un, le vingt-sixieme jour de septembre, Marie de Medicis, Roine de France et de Navarre, se trouvant à Fontainebleau sur la fin du neufviesme mois de sa grossesse, environ les onze heures du soir, commença de sentir quelques douleurs que l'on jugea pouvoir estre d'enfantement, de loin en loin sans point de violence, continuant en la

²² Frances Amelia Yates, *Les Académies en France au XVI^e siècle*, trad. fr. de Thierry Chaucheyras, Paris, PUF, 1996, p. 381 *sqq.* Voir aussi l'article de Jean Balsamo, « Montaigne, le style (du) cavalier et ses modèles italiens », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, XVII, 2, 1999, p. 253-268.

²³ À la mort de la veuve d'Héroard, Anne de Vaugrigneuse, c'est Simon Cortaud qui hérita la bibliothèque et le journal de son oncle. Jean Ballesdens, secrétaire particulier et précepteur des petits-enfants du chancelier Séguier, fit ensuite l'acquisition de l'autographe, avant que cet ouvrage ne vint grossir la collection personnelle de Colbert puis les fonds de la Bibliothèque royale en 1732. Délaissé par Louis XIII qui en connaissait pourtant l'existence, le *Journal* d'Héroard accédait ainsi, plus de cent ans après la mort de son auteur, à une forme officielle de reconnaissance, à la fois comme document historiographique et comme œuvre littéraire. Quant à la copie réalisée sous l'autorité de Cortaud, elle échut à la famille des Genas puis des Balincourt, et ce n'est qu'en 1946 qu'elle rejoignit à son tour la Bibliothèque nationale.

²⁴ *Journal de Jean Héroard*, éd. dirigée par Madeleine Foisil, préface de Pierre Chaunu, Paris, Fayard, 1989, 2 vol., t. I, p. 369.

mesme façon jusques sur les deux heures apres midy du jour suivant. [...] les douleurs la saisirent si vifves et si pressantes que sans aucun ou fort peu de relasche, elles continuerent jusques a l'entier accouchement qui fut d'un Daulphin, le vingt septiesme du mois susdit, quatorze heures dans la lune nouvelle, a dix heures et demie et demy quart selon ma monstre faicte a Abbeville par M. Plantard. [...] la sage femme [...] le print envelopé et le porta devant le feu [...]. Cependant je luy donnay dans sa queiller un peu du Mithridat²⁵ destrempé avec du vin blanc, qu'il avala fort bien et en suçà ses lèvres comme si c'eust este du laict [...]. l'on peut voir alors un enfant grand de corps, gros d'ossements, fort musculeux, bien nourry, fort poly, de couleur rougeastre et vigoureux tout ce que l'on peut penser pour cest petite aage. [...] Estant emmailloté il fut porté sur le lict de la Roine et couché a sa main droite, ou elle laschoit parfois quelques œillades. Un quart d'heure après il fut emporté par Me de Montglat dedans sa chambre et mis dans son berceau entre minuict et une heure.²⁶

Ainsi commence le *Journal* de santé d'Héroard, premier médecin du fils héritier d'Henri IV et futur Louis XIII.

Or en même temps qu'il note sur son grimoire tous les faits et gestes de l'enfant dont il a désormais la charge, Héroard compose un traité sur son éducation dans l'intention de le lui dédier²⁷ : « simultanéité essentielle », remarque M. Foisil, « car l'expérience du médecin », en l'occurrence, « nourrit un ouvrage que tant d'autres ont écrit – et écriront – de manière théorique²⁸ ». En 1609, soit quelques semaines seulement après sa parution, Pierre de L'Estoile se procure l'imprimé. Mais c'est la déception qui prévaut à la lecture de l'ouvrage :

Mars. Le lundi, 2^e de ce mois, [j]'ai acheté, ce jour, un livre nouveau, fait par M. Héroard, premier médecin de M. le Dauphin, intitulé : l'*Institution du Prince*, qui est une matière si triviale et un sujet tant de fois chanté et rechanté, qu'on n'y peut trouver que des redites. Il m'a cousté, relié en parchemin, avec une autre fadaise de contre satire pour les dames, un teston.²⁹

L'Estoile est-il vraiment fondé à réduire les *specula* et les *institutiones* à une glose exhortative homogène dont l'objectif serait de dire au prince ce qu'il doit savoir, ce qu'il doit faire et comment il doit agir ? Le texte d'Héroard constitue-t-il un simple ramas de lieux communs ? Comme l'a montré Michel Senellart, à partir du XVI^e siècle, le miroir du prince devient livre d'État : « Le *cogito* princier n'est plus

²⁵ « Espece de Theriaque ou antidote ou composition qui sert de remede ou preservatif contre les poisons, où il entre plusieurs Drogues, comme opium, viperes, scilles, agaric, stincs, etc. [...] Ce nom vient de *Mithridate* Roy de Pont, qui avoit tellement fortifié son corps contre les poisons par des antidotes et preservatifs, qu'il ne put s'empoisonner, quand il se voulut faire mourir : On en trouva la recette dans les coffres de *Mithridate*, écrite de sa main, et elle fut portée à Rome par Pompée. Longtemps après elle fut mise en vers par Damocrates fameux Medecin, et depuis transcrite par Galien en son second Livre des Antidotes », Furetière, *Dictionnaire universel*.

²⁶ *Journal de Jean Héroard, op. cit.*, t. I, p. 370-372.

²⁷ Le 2 avril 1606, écrit M. Foisil, « une mention du *Journal* indique que la rédaction [du traité] est en cours ». Selon l'historienne, cette rédaction se serait « étalée sur une longue période » : *ibid.*, p. 351.

²⁸ *Ibid.*, p. 349.

²⁹ *Journal de Pierre de L'Estoile. Pour le règne de Henri IV. 1601-1609*, texte annoté par André Martin, Paris, Gallimard, 1958, p. 433.

médiatisé par un impératif de perfection (“connais tes faiblesses pour grandir en vertu”), mais par la seule considération de la puissance (“connais tes forces pour augmenter ta domination”) – la « comptabilité des forces » se substitue alors, c’est du moins la thèse de l’historien, « au catalogue des vertus³⁰ ». Sans être forcément « nouveau », le livre d’Héroard s’inscrit dans ce mouvement général, même s’il articule à sa manière, comme on le verra, la question des pouvoirs et des devoirs. Aussi l’argument avancé par Pierre de L’Estoile selon lequel l’auteur se serait contenté de puiser dans un fonds cent fois « chanté et rechanté » n’est-il guère recevable, surtout si l’on s’en tient aux pratiques d’écriture humanistes auxquelles Héroard est encore très largement redevable. Car l’ambition du médecin qui, à la fin de sa vie, devint l’ami de Peiresc et des frères Dupuy³¹, ne fut pas tant d’innover que de citer, de recueillir et de rassembler. Le titre choisi, en hommage à Guillaume Budé, témoigne à lui seul d’un geste éditorial fondé sur l’emprunt. La forme de ce traité, qui tient à la fois du colloque, du dialogue philosophique, et de la périégèse initiatique, s’inscrit d’ailleurs dans une tradition littéraire ancienne, antique assurément, mais qui trouve aussi à la Renaissance de nouvelles formes d’accomplissement.

Autant dire que les « idées » d’un tel livre sont pour une bonne part le fruit d’une culture héritée. Pour ce qui est de l’éducation, par exemple, Héroard se situe dans la lignée des grands humanistes, eux-mêmes grands lecteurs de Platon, de Xénophon, d’Aristote, de Plutarque, de Quintilien. Budé, Montaigne, mais plus encore Érasme ont semble-t-il ses faveurs – nécessité d’éduquer les enfants dès leur plus jeune âge, condamnation des châtiments corporels, promotion du modèle encyclopédique... Politiquement, Héroard réagit à la fois en homme de son temps et de son rang. Le souvenir des guerres civiles, qui résonne douloureusement dans tout l’ouvrage, le conduit à condamner toute forme de superstition par exemple, dans la perspective de la protection de l’État et de la chose publique. Tout en affirmant que le prince doit demeurer dans « l’ancienne et vraie Religion » (5^e mat.), autrement dit rester catholique, il se garde bien d’entrer dans des considérations d’ordre théologique ou d’aborder la question des cultes et des rites. C’est de Dieu dont il est question dans cette *Institution* et jamais de l’Église.

Sur les vertus royales, rien de bien nouveau non plus, même si Héroard accorde une place importante à la prud’homme – sans doute en référence à *De la Sagesse* de Pierre Charron. L’auteur, en réalité, promeut l’idée d’un prince absolu tout en demeurant attaché à la pratique politique du « conseil ». Et c’est en tant que conseiller, d’ailleurs, qu’il se risque à donner quelques règles de gouvernement à la fin de son livre. S’il convient, déclare-t-il, que le roi prudent fasse « emieler [le] joug » du peuple en l’amusant « comme petits enfans avec des poupees » (5^e mat.), il lui faut surtout veiller à ce que cette « sottie beste » (6^e mat.), « en se licenciant de gazouiller » (6^e mat.), ne devienne l’instrument des puissants. La principale vertu de la faveur étant d’acheter la fidélité et le contentement, que le prince « face du bien à ceux qui le mériteront, aux Grands sur tout, leur donnant des honneurs, et des moyens pour les

³⁰ *Les Arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, p. 55.

³¹ *Journal de Jean Héroard, op. cit.*, t. I, p. 48.

aider à maintenir avec splendeur leurs rangs et dignitez » (5^e mat.). Dans le même temps, qu'il n'hésite pas à se tourner vers l'élite robine, à la fois pour son honnêteté morale et son élévation intellectuelle. C'est en son sein qu'il lui faut rechercher ses meilleurs et plus fidèles soutiens :

Or ces hommes icy se trouveront dans les Cours souveraines, où c'est qu'ils sont nourris entre les bras des loix [...] et tellement accoustumez à rendre la justice, que ceste action semble avoir prins en eux une habitude naturelle.³²

Comme Nicolas Pasquier et Jean de la Taille, comme Ronsard aussi, auquel il fut personnellement lié, Héroard ne croit plus « à la possibilité de comprendre le réel par [la seule] accumulation des connaissances³³ », aussi vastes fussent-elles. Chez lui, l'idéalisme rejoint le pragmatisme. Si la lumière que réfracte la personne royale doit bien demeurer un principe actif suscitant l'admiration et même l'émulation chez ceux qui l'observent, si l'accès au roi reste le propre du bon prince, il n'en est pas moins nécessaire, quand les conditions l'exigent, de recourir à des expédients et à des leurres pour imposer l'obéissance. La fin du traité témoigne d'ailleurs de l'importance accordée aux secrets, aux *arcana imperii*³⁴. Sans doute Héroard, qui subit l'influence du tacitisme politique, a-t-il médité les leçons de Machiavel : « par malheur la nature des hommes se trouvant ennemie et si contraire à la vertu, [...] il n'est presque possible de l'ensuyvre du tout aux affaires publiques » (5^e mat.). Certes, l'auteur ne va pas jusqu'à promouvoir l'idée d'un monarque dissimulé, mais dans les faits il n'en conseille pas moins aux rois non seulement de « biaiser », mais aussi de contrefaire « l'aveugle » afin d'assurer « la garde et conduite de leurs Estats » (5^e mat.).

« Alors que le miroir médiéval renvoyait indéfiniment le prince au prince, à travers son image transfigurée, c'est dans la matérialité même de l'État, désormais, [que celui qui gouverne] apprend à se connaître » : Michel Senellart considère que cette « mutation » se produit à la Renaissance, non pas tant « dans la transition d'une vision morale à une vision politique des choses » que « dans l'effacement progressif du prince au profit de l'État³⁵ ». En réalité Héroard ne « substitue » pas vraiment un modèle à un autre comme l'affirme l'historien à propos des miroirs du XVI^e siècle, disons qu'il les superpose, qu'il les associe et tente leur conciliation. Le prince habile ne peut faire l'économie de la vertu :

[...] il faut [qu'il] sçache que ce n'est pas une des dernières parties de sa prudence de la bien ordonner : et pour ce faire, qu'il commence cest ordre par sa personne propre, faisant reluire avec sa qualité, sa foy, sa piété, sa probité, sa temperance, sa justice et sa grace, ses serviteurs, ses courtisans ; et puis

³² *De l'institution du prince*, op. cit., 6^e mat.

³³ Daniel Ménager, *Ronsard. Le Roi, le Poète et les Hommes*, Genève, Droz, 1979, p. 153.

³⁴ Voir notre article, « Figures du voile et morales du secret dans l'éducation du prince au Grand siècle », Colloque international des 22-23 et 24 mai 2013 sur « Le secret. Un enjeu poétique, rhétorique et moral. XVII^e-XVIII^e siècles », Université de Reims, actes à paraître.

³⁵ *Les Arts de gouverner...*, op. cit., p. 55.

tous ses subjects des plus petits jusqu'aux plus eslevez, suyvront ceste lumiere : les peuples sont imitateurs des Roys.³⁶

La seule considération de la puissance ne saurait suffire : la stabilité des États procède aussi des qualités morales de leurs souverains.

Reste que le traité adressé au futur Louis XIII n'est pas exactement réductible à son orientation éthique et politique. Miroir, l'ouvrage l'est aussi par ce qu'il révèle d'une actualité particulière et d'une relation singulière. Dans les discours des deux devisants une question revient sans cesse, obsédante : qui sera le prochain précepteur ? L'hypothèse selon laquelle l'ouvrage aurait été imprimé pour peser sur ce choix mérite considération. En publiant une *Institution* Héroard chercha peut-être à infléchir la décision d'Henri IV – la nomination de Vauquelin Des Yveteaux à cette charge n'intervenant qu'en février 1609. Comment le lecteur, en tout cas, pourrait-il ne pas reconnaître à travers le portrait du parfait précepteur celui de « l'auteur » en personne ? Probe, cultivé, irréprochable sur le terrain des mœurs, ni courtisan, ni pédant, tout entier dévoué à son petit maître et surtout « industriel après avoir bien sceu cognoistre le naturel, l'inclination, et la portee de l'esprit de ce Prince » (2^e mat.) ?

Les compétences d'Héroard, son engagement et son expérience en tant que médecin, sont continuellement célébrés : « Il est vray-semblable que vostre affection », déclare Souvré, « n'est point commune, veu l'honneur que vous avez eu de le servir assiduellement depuis l'heure de sa naissance, et employé tout vostre temps à recognoistre la nature de ce beau corps, et les dispositions d'une ame si gentile : ce seroyent deux grands avantages, s'ils se pouvoient trouver en celuy qui doit estre appellé pour faire ceste charge » (2^e mat.). Dans la quatrième matinée, en réponse à une question du gouverneur, Héroard fait d'ailleurs lui-même officieusement acte de candidature : « Ouy, et sera facile en un esprit docile comme le sien, estant servy d'un Precepteur soigneux, industriel et docte, qui l'aime et qui cognoisse exactement son naturel et ses inclinations ».

De fait, les critiques professées à l'encontre des poètes de cour pourraient bien constituer des attaques visant directement celui qui, à l'époque où le livre fut imprimé, faisait déjà figure de favori :

Non que je vueille mettre au rang des destructeurs les premiers Poètes des anciens Grecs, qui lors estoyent leurs Theologiens, ne ceux qui parmy les Romains nous ont laissé infinité de beaux enseignemens [...] mais bien ceux-là, tant anciens que modernes, qui ont perdu le temps pour le faire aussi perdre miserablement aux autres, ne l'ayant employé qu'à choses vicieuses, et plus que suffisantes à destourner facilement l'homme de bien du droict sentier des actions vertueuses, quand se laissant piper et chatouiller l'aureille aux cadences de leur mesures : ce poison emmiellé met en desordre les proportions et doux accords que la vertu a formé dans son ame. Et par ainsi il est tresnecessaire de rejeter au loin, et tels escripts et leurs auteurs de devant sa presence, comme pestes sans mercy de la simple jeunesse.³⁷

³⁶ *De l'institution du prince, op. cit.*, 6^e mat.

³⁷ *Ibid.*, 3^e mat.

Des Yveteaux, dont les ennemis étaient déjà nombreux avant son entrée en fonction effective, trouva assurément dans le médecin personnel du dauphin l'un de ses opposants les plus déterminés.

Pour autant c'est sans doute moins dans l'inflexion polémique que dans la représentation éducative que le livre d'Héroard fait date. Tout en évoquant les conditions d'une rencontre singulière (dont le *Journal* constitue à lui seul la preuve historique³⁸), l'ouvrage envisage en effet la possibilité d'une relation. Si *De l'institution du prince* est construit sous la forme d'un dialogue entre deux adultes, l'idée qui préside à sa réalisation résulte bien d'un face à face entre un adulte et un enfant. Fort peu de personnages s'interposent d'ailleurs entre « l'auteur » et son destinataire. Henri IV apparaît certes à plusieurs reprises, mais il demeure lointain et inaccessible : les devisants l'aperçoivent dans les jardins de Saint-Germain, « au promenoir » (2^e mat.), méditant sur les affaires du pays. Sa présence est tutélaire, mais elle n'en demeure pas moins abstraite : le père naturel du dauphin n'est jamais acteur, il ne prend jamais part aux discours. Gilles de Souvré, en revanche, est un personnage à part entière. Pour autant, ce gouverneur qui désire savoir d'autrui ce qu'il ne peut comprendre seul demeure constamment en retrait. Malgré la qualité de son rang et la dignité de sa charge, c'est en disciple qu'il se comporte et qu'il s'exprime le plus souvent : « Je le sens bien », confesse-t-il ingénument au début de la deuxième matinée, « ce n'est icy jeu de petits enfans : plus j'en discours en mon entendement, plus [j'en] ressens la pesanteur ».

Dans *De l'institution du prince*, l'autorité de la parole incombe ainsi en totalité à « l'auteur ». Héroard s'exprime à la fois sur l'apprentissage moral et intellectuel du prince et sur des questions pratiques qui concernent l'exercice du pouvoir. Or l'ordre du discours et la manière dont les idées sont exposées traduisent la volonté manifeste

³⁸ Durant les sept ans passés à Saint-Germain ou à Fontainebleau, c'est jour et nuit qu'Héroard veille sur le nouveau-né puis, l'âge venant, sur le jeune garçon. Il tempère son caractère jaloux et colérique, suscite sa curiosité, lui ouvre les portes de sa bibliothèque, feuillette avec lui des livres d'images, explique les fables, l'accompagne en promenade, répond à ses questions, le questionne à son tour, l'initie, en un mot l'instruit et l'enseigne. Autant de points consignés dans ce volumineux *Journal* dont Simon Cortaud, soulignait le caractère d'objectivité dans la préface qu'il rédigea vraisemblablement pour accompagner l'œuvre de son oncle : le but de l'auteur, écrit Cortaud, « n'a point esté de s'estendre plus avant dans l'histoire, comme il eust peu faire s'il eust voulu, ains il s'est tenu dans les limites de la Vie particuliere de son Prince et de son Maistre, afin de ne rien prendre d'autrui ». Qu'Héroard n'ait pas « voulu » écrire l'« histoire » du fils d'Henri IV, alors qu'il l'aurait pu sans doute, eu égard à la position dont il bénéficiait, est probable. Mais est-il bien certain qu'il se soit pour autant « tenu dans les limites de la Vie particuliere de son [maître] » en ne prenant « rien d'autrui » ? Si l'ouvrage offre à la vue du lecteur plusieurs images du prince, un autre visage se profile durant les années d'enfance : celui d'Héroard lui-même. Jusqu'en 1609, le texte s'enrichit ainsi de notations personnelles, nombreuses et variées. Héroard est heureux, et il l'écrit. Son journal de santé lui sert de journal intime : 13 avril 1602 « Se jouant a moy, me prenoit les mains » ; 31 juillet 1602 « Il me poursuit en riant par toute la chambre » ; 29 avril 1603 « Me guignant des yeux pleins d'alegresse » ; 29 avril 1603 « Il en faisoit ainsy a ceux la qu'il aimoit » ; 15 mai 1604 « Rit, chante, se cache en mon estude, m'appelle : "Moucheu Eouä je sui en vote petite chambre" » ; 1^{er} mars 1605 « Il me saute au col » ; 15 avril 1606 « Il m'entend parler, s'en court à moy, me saulte au col » ; 14 mai 1606 « Il vient au devant de moy les bras ouverts et me fait l'honneur de m'accoller. Le cœur enflé en pleurant me dict : "Moucheu Euoua je vous aime bien je veu pas vou aillé" » ; 26 novembre 1608 « Me reçoit et m'embrasse guaiement de luy-mesme [...]. Je le regardois faire ». Toutes les citations renvoient à l'édition du texte procurée par M. Foisil.

de rendre cet enseignement accessible à l'enfant auquel il est adressé. Toutes les conversations sont résumées à la fin de chacune des « matinées », de manière à faciliter leur compréhension et leur mémorisation. Même précaution pour les annonces programmatiques qui préludent aux six entretiens.

Héroard, en outre, se montre constamment attentif à illustrer son propos. L'utilisation de la prosopopée, par exemple, accuse la dimension pathétique du texte. Parole est ainsi donnée aux « enfans [de France] innocens [et] pendans à la mammelle » (2^e mat.), autrement dit aux générations futures qui placent dans le gouverneur du prince, Gilles de Souvré en l'occurrence, l'espoir d'un avenir meilleur :

Nous sucçons ceste douce liqueur, pour donner nourriture et accroissance à nostre petitesse, sous l'espoir que nous verrons reluire en sa saison ce bon heur là qui se prepare maintenant par les mains de vostre prudence : que s'il en doit advenir autrement, que ce doux aliment tout à l'heure presente se convertisse en puante amertume, et poison salulaire, pour nous porter, à l'instant de nos premiers jours, du berceau dans la biere, à celle fin de ne voir point le cours de nostre vie accompagné sans fin d'une longue trainee de miseres.

Autre fait remarquable : le recours continu à la métaphore. Son usage n'est pas ornemental. La figure revêt au contraire une fonction heuristique, permettant de visualiser, de faire voir. Le portrait du flatteur est ainsi l'occasion d'un véritable tour de force. Bien sûr, Héroard ressasse des lieux communs, mais il le fait à sa manière, en trouvant dans la mémoire collective la possibilité nouvelle d'une inspiration. Et c'est en satirique, en l'occurrence, qu'il choisit de s'exprimer³⁹ :

Vous les verrez en general souplir comme couleuvres, [...] couler tousjours sans resistance aucune [...], et surpasser aucunesfois les vrais amis et plus fideles serviteurs, en soin, en diligence, [...] et par ainsi faisant le guet assiduellement comme des chiens couchans pour prendre le gibier [...] ; ils s'estudient à imiter entierement, et à tromper en imitant les mœurs, les complexions et les façons de faire, et tous les exercices où ils s'appercevront que le Prince prendra plaisir : s'il est voluptueux, ils seront des Sardanapales ; s'il est d'humeur cholere, ils seront furieux ; s'il est melancholique, ce seront des Timons ; s'il contrefait le borgne, ils se feront aveugles ; s'il a la goutte au bout du doigt, ils feindront de l'avoir nouee par toutes les jointures ; si les lettres luy plaisent, ils auront tousjours en parade un liure pendant à leur ceinture ; et s'il se plaist à la chasse du fauve ou de la beste noire, ils porteront dedans leur sein les meutes à douzaines, et sans partir d'un cabinet avalleront les forests toutes crues. Ces gens icy, [...] pleins d'artifices dissimulez, et doubles, on les verra railler, mentir effrontément, mesdire, bouffonner [...] ; [...] tous variables à dessein en leurs opinions, donnant au noir la blancheur de la neige, à la blancheur, la noirceur de l'hebene [...]. [...] jamais tant serviabes, voire invincibles, que aux choses deshonestes, ne moins qu'aux vertueuses : car s'il se parle de porter le poulet, ils eslanent la main tous les premiers pour en faire l'office : si d'envoyer quelqu'un avancer le picquet, ces vaillans à dessein planent muets et coulent

³⁹ Rappelons que Mathurin Régnier publie ses premières *Satires* chez Toussaint du Bray en 1608 et 1609.

doucement, se retirans comme limaces sous la voulte de leurs coquilles, ne s'attachent jamais qu'à la partie la plus brute de l'homme, ne chatouillant que les gales de son ame afin de l'esloigner tant qu'ils pourront hors des voyes de la raison, pour y planter au lieu une humeur faineante, mollasse et sans saveur. [...] Mais le pire de tous est celuy qui se plaist à les aimer et à se flater soy-mesme, il n'y a plus alors d'espoir de guerison pour ceste maladie si familiere, et comme naturelle à l'esprit des plus grands, lesquels [...] n'ont jamais faute de ces amis de plastre qui accourent à eux de toutes parts, et les rendent semblables à la fin à la chouëtte mise sur la tonelle au milieu d'une plaine environnee d'oiseaux de toute espece, lesquels dessous la douce feincte de leur jargon gazoüillent, et se moquent de son aveuglement et de sa turpitude.⁴⁰

Héroard use par ailleurs très volontiers de l'analogie lorsqu'il s'agit de concrétiser l'idée même d'éducation. Au fil des pages, les portraits se succèdent. Certes, l'auteur n'innove pas toujours dans ses peintures. Souvré apparaît tantôt sous les traits d'un nautonier – « la fonction du Gouverneur d'un Prince, est en la conduite de la personne : et comme un bon Pilote à conduire la barque⁴¹ » – tantôt d'un jardinier :

Vous sçavez que le Gouverneur est en ceste charge comme le maistre de la maison, qui se reserve pour sa part du mesnage le jardin, et les arbres, ayant le soin et le cousteau en main pour y enter du meilleur plant qu'il puisse recouvrer, et la sarpette au poing, afin d'en esbrancher les sions superflus, lesquels les empeschant de croistre et de se fortifier, destourneroyent ou feroyent avorter l'esperance conceuë d'en recueillir un jour de tresbons fruits.⁴²

Même impression de déjà vu avec la figure du précepteur. Sous les yeux du destinataire princier, c'est en paysan laborieux qu'Héroard représente le futur pédagogue :

Le Precepteur en ceste œconomie sera comme le laboureur, qui ayant desfriché et recogneu la nature de ceste terre, luy donnera toutes ses façons, et chacune en sa saison, pour la couvrir apres de semence de sa portee ; et l'un et l'autre trouvera en la personne de ce Prince [...] une terre fertile [...] et par ainsi de plus grand soin : pource que plus la terre est bonne, plus est elle subjecte à produire des ronces, et des mauvaises herbes quand elle est negligee.⁴³

Sans doute l'image du couturier est-elle moins attendue, ce qui explique peut-être que « l'auteur » se l'attribue. « Jusques icy », déclare Héroard à Souvré, « nous avons recerché la voye, pour donner à ce Prince la façon d'un homme de bien [...], mais ce sont vestemens communs à plusieurs sortes de personnes, il [...] faut desormais de ce Prince homme de bien, en façonner un Roy. Or [...] je verray cependant les boutiques mieux assorties, où je prendray des plus belles estoffes, pour luy tailler à mon retour ses ornemens Royaux » (4^e mat.). Et c'est bien au médecin, assurément, qu'il revient

⁴⁰ *De l'institution du prince, op. cit.*, 4^e mat.

⁴¹ *Ibid.*, 2^e mat.

⁴² *Ibid.*

⁴³ *Ibid.*

de revêtir l'enfant nu de Thomas de Leu de sa parure : « en voyla pour ce coup la derniere des fleurs de lys dont nous avons semé le champ de son manteau⁴⁴ [...], et en cest equipage il nous [...] faut [à présent lui mettre] en la main le gouvernail pour luy apprendre à conduire l'Empire ».

La dimension de représentation se déplace ainsi progressivement de la pédagogie, de l'éducation puérile, vers la philosophie pratique, et ce d'ailleurs en parfaite conformité avec l'organisation d'un livre qui enregistre le passage de l'enfance vers l'âge adulte. L'image du cavalier, qui se déploie dans tout le texte, permet d'observer ce glissement. Sans doute est-elle d'abord commode pour évoquer l'idée du dressage : la gouvernante, déclare Héroard, doit « duire » le petit prince « à fort aimer ce que l'on nomme Bien, et avoir en horreur pareillement ce qu'on appelle Mal » (1^{er} mat.) ; il convient au gouverneur de « sçavoir dextrement manier » l'enfant (2^e mat.) ; quant aux « lettres humaines », qui décrivent les comportements et proscrivent les vices, elles sont « propres à duire les humeurs et les mœurs des hommes à la douceur et à l'honesteté » (3^e mat.). *Manier* et *duire* s'emploient volontiers, Furetière le souligne, pour désigner les différents exercices de « carrière » : « en termes de Manege, [*carrière*] signifie un lieu fermé de barrières où on entre pour courir la bague, et la course même du cheval ». Mais à partir de la cinquième matinée, l'image équestre revêt un sens plus politique. Après avoir affirmé que la science des humeurs était indispensable à quiconque prétendait diriger les hommes, Héroard déclare : « les Roys et Princes souverains ne pouans donner loy qu'avec incertitude sans ceste cognoissance aux nations qu'ils ont à commander, imitans lors les sages Escuyers qui recognoissent premierement la bouche du cheval, pour luy donner apres une emboucheure propre à le *conduire* et *manier*⁴⁵ selon leur volonté » (5^e mat.). Ici la métaphore n'a plus vraiment de portée pédagogique, elle permet surtout à celui qui a lui-même composé une *Hippostologie*, sinon de s'exhiber en conseiller du prince, du moins de prétendre à cette fonction du fait même de la profession qui fut naguère la sienne. Après avoir recouvert le petit prince de sa cape royale, le fin connaisseur des *arcana corporis* endosse le costume d'un maître d'équitation⁴⁶.

Dans sa présentation du *Journal*, Simon Cortaud soutenait que l'œuvre de son oncle pourrait un jour « servir de modele et d'instruction a ceux qui ont ou auront à

⁴⁴ Le mot « manteau » a son importance. Le vendredi 6 juin 1608, le fils d'Henri IV (nommé Louis au jour de son baptême le 14 septembre 1606) se défait de sa longue et pesante « robe ». Le détail n'échappe pas à Héroard : « Vestu de pourpoint et de chausses, quicté l'habillement d'enfant, prend le manteau et l'espée, c'estoit celle que feu Mr de Lorraine luy avoit donnée. Son habillement estoit de satin incarnat avec du passement d'argent », dans *Journal de Jean Héroard, op. cit.*, t. I, p. 1446. Une estampe gravée par Jacques de Fornazeris (collection Hennin, BnF, Département des Estampes et de la photographie, t. XIV, n° 1299) correspondant au titre « Le jeune Louis XIII, ayant à ses côtés son précepteur, récite une leçon à Henri IV et à Marie de Médicis assis devant lui » (disponible en ligne sur Gallica.bnf.fr) représente l'enfant en robe. Mais le titre donné à cette image, en l'occurrence, n'a aucun fondement historique – ce n'est pas le « précepteur » qui figure juste derrière l'élève bien appris en compagnie de sa gouvernante, Mme de Montglat, et de trois autres hommes, mais vraisemblablement Héroard lui-même. L'expression « jeune Louis XIII », par ailleurs, est anachronique.

⁴⁵ Notre soulignement.

⁴⁶ Sur cette image et la dimension éducative de l'art équestre, voir Hervé Drévilion, « Le roi-cavalier. Les savoirs du corps dans l'éducation de Louis XIII », dans Ran Halévi (dir.), *Le Savoir du prince. Du Moyen Âge aux Lumières*, Paris, Fayard, 2002, p. 147-173.

l'advenir la conduite [...] des Princes ». On a vu que l'auteur de l'*Institution du prince*, comme d'autres partisans d'une autorité royale forte, avait trouvé dans Machiavel de quoi nourrir sa réflexion sur la « conduite » des États justement. Durant les guerres civiles, les Ligueurs, s'étaient pour leur part employés à tirer profit de l'anti-machiavélisme pour dénoncer le pragmatisme des « Politiques ». Or, à bien des égards Héroard partage l'héritage intellectuel et idéologique de ce « parti » de la haute magistrature ou plutôt de ce courant, dont l'identité reposait essentiellement sur « l'horreur du désordre et de la désobéissance⁴⁷ ». Certes, en tant que représentant de l'humanisme tardif, il ne va pas jusqu'à légitimer la duplicité et la ruse mais quand les conditions l'exigent, on l'a noté, il n'en justifie pas moins le recours à la force et aux stratégies de prévention.

Le diagnostic qu'il porte sur l'état humoral du dauphin, en tout cas, – sa complexion est « sanguine, meslee de cholere, le sang surmontant celle-cy » (1^{er} mat.) –, fait très largement écho à cette dualité constitutive du tempérament princier que Machiavel, et à sa suite Alciat⁴⁸ et Ronsard⁴⁹, associaient à la figure du centaure. Dans son célèbre traité, Machiavel voyait dans cette créature polymorphe le symbole d'un « être mi-bête mi-homme » réunissant « deux manières de combattre » – « l'une avec les lois, l'autre avec la force⁵⁰ ». Contrairement à la tradition mythographique, écrit Valérie Hayaert, « selon laquelle Chiron incarne l'idéal civilisateur d'un tuteur dont l'aspect divin supplante la bestialité de sa nature [animale], Machiavel, au chapitre 18 du *Prince*, avait mis l'accent sur une forme de bestialité nécessaire, en soutenant que le prince doit, faute de ne pas pouvoir survivre, savoir imiter l'attitude des deux espèces, la bête tout autant que l'homme⁵¹ ». Dans son *Institution*, c'est conformément à la nature même de celui auquel il dédie son livre qu'Héroard justifie de son côté l'usage de la force :

De telle sorte qu'ayant jugé Monseigneur le Dauphin estre sanguin, cholere de sa temperature, j'ay voulu dire que le sang proprement dict, surmonte en quantité les autres, et la cholere apres : et entendre par la cholere, la partie de toutes la plus chaude, seche et legere, laquelle donne de sa nature la promptitude, et aiguise le sang, tout ainsi que le sang sert de frein et de bride pour retenir par une douce et moderee qualité [...] ceste briefve et ardante furie.⁵²

Souvré reçoit ainsi une formation thérapeutique adaptée à la situation et à l'enfant dont il assure la surveillance. Que le dauphin, déclare le premier médecin à l'apprenti gouverneur, ne « couve point » sa colère, mais plutôt qu'il « la face paroistre, pource

⁴⁷ Arlette Jouanna, dans A. Jouanna, Jacqueline Boucher, Dominique Biloghi, Guy Le Thiec, *Histoire et dictionnaire des guerres de Religion*, Paris, Robert Laffont, 1998, p. 258.

⁴⁸ « Il est sauvage puisqu'il fait violence à ses alliés et écrase ses ennemis : il est humain puisqu'il feint d'être pieux auprès de ses sujets » : cité par V. Hayaert dans « Mens emblematica » et *humanisme juridique. Le cas du « Pegma cum narrationibus philosophicis » de Pierre Cousteau, 1555*, Genève, Droz, 2008, p. 171.

⁴⁹ D. Ménager, *op. cit.*, p 151-152.

⁵⁰ Machiavel, *Il Principe/Le Prince*, suivi de Agostino Nifo, *De regnandi peritia/ L'art de régner*, éd. fr. par Mario Martelli, Paris, Les Belles Lettres, 2008, p. 54.

⁵¹ V. Hayaert, « Mens emblematica », *op. cit.*, p. 171.

⁵² *De l'institution du prince, op. cit.*, 1^{er} mat.

que la cholere retenuë et cachee se forme en haine, et ceste haine avec le temps en desir de vengeance, et ce desir en fin se convertit en cruauté ». « Et si d'aventure », poursuit Héroard avec gravité,

[...] vous remarquez en luy tant soit peu d'inclination à ceste humeur soudaine, il y faudra soigneusement veiller, à ce que par une habitude continuee sous la douceur de vos enseignemens, il se rende le maistre de ceste passion, [...] ne le rudoyez point, il panche plus à la mansuetude qui procede du sang, que vous embraseriez [...] : [s'il] eschappe aucunesfois, gauchissez souplement à ses promptitudes, les arrestant par une vive et gracieuse reprehension qui luy puisse donner une apprehension honteuse de la faute commise [...] ; mais principalement comme en ses autres imperfections, par le respect et la crainte du Roy, disposant doucement toutes ses volontez par le point du devoir et de l'honneur, à faire joug dessous la reverence de ce nom seul : ainsi vous le rendrez à soy, vous le rendrez à la raison.⁵³

Comme le centaure Chiron dont Philostrate rapporte qu'il prodiguait son enseignement à l'écart des hommes, loin de l'agitation et du monde⁵⁴, Héroard en vient même à imaginer d'autres formes d'apprentissages, plus conformes au naturel d'un enfant dont il se pense le mieux autorisé à comprendre le caractère et à diriger le comportement :

[...] j'aurois à souhaiter un lieu particulier [...] pour y laisser ce jeune Prince jusques à ce qu'il eust appris ce que lon peut sçavoir, pour estre aucunement capable d'apprendre de soy-mesme, et tant que l'âge avec l'instruction eust un peu façonné ses actions, formé son jugement, et du tout esgousté ces petites humeurs qui accompagnent communement les premieres annees de la vie.⁵⁵

J'estime toutesfois [que le roi] le voudra retenir aupres de sa personne, là où j'espere, que pour l'amour extreme qu'il porte à sa Majesté, et l'incroyable crainte qu'il a de luy desplaire, et sur la cognoissance que je puis avoir acquise de son bon naturel, de la portee, et de la force de son entendement, et assuré de vostre vigilance, il reüssira selon nos vœux et nos esperances.⁵⁶

Ainsi même s'il fait allégeance au modèle paternel, c'est bien en faveur d'une instruction fondée sur l'altérité que se prononce Héroard⁵⁷ – « l'incroyable crainte » ressentie par l'héritier du royaume à l'encontre du roi Henri IV le conduit par exemple à envisager l'idée d'une sanctuarisation de l'espace éducatif. Pour autant, on l'aura compris, rien de comminatoire, ni dans le ton ni dans la manière : « l'auteur » se résout à « souhaiter » et à « espérer », à défaut de pouvoir vraiment exiger. Et de fait,

⁵³ *Ibid.*, 4^e mat.

⁵⁴ Voir par exemple Philostrate, *Les Images ou Tableaux de platte-peinture, traduction et commentaire de Blaise de Vigenère (1578)*, texte présenté et annoté par Françoise Graziani, Paris, Honoré Champion, 1995, 2 vol., t. II, p. 493-510.

⁵⁵ *De l'institution du prince, op. cit.*, 3^e mat.

⁵⁶ *Ibid.*

⁵⁷ Voir notre article, « Étrangetés éducatives : figures de l'altérité dans l'institution des princes Bourbons au Grand Siècle », Journées d'étude organisées par Jean-François Dubost à Versailles les 8-9 décembre 2011 : *Qu'est-ce qu'un étranger à la cour de France ? Redéfinition et affirmation d'une catégorie dans la France du Grand Siècle*, à paraître.

jamais le premier médecin ne sera nommé précepteur – et jamais il n’aura non plus le privilège de conseiller son prince...

S’il convient donc d’attendre les textes de Fénelon composés pour le duc de Bourgogne pour que l’expression d’une sensibilité pédagogique et psychagogique se module avec le génie que l’on sait⁵⁸, le traité d’Héroard constitue assurément un jalon de première importance dans l’affirmation d’un *ethos* éducatif. Au-delà des formules convenues et des effusions d’éloges, l’épître dédicatoire de l’*Institution du prince* résonne déjà d’une proximité affective légitimée par l’expérience et par l’habitude. Plus que tout, c’est le désir euphorique de transmettre qui résonne dans ce texte en forme de supplique :

Et si ce petit ouvrage que je vous offre, peut trouver grace devant vos yeux, MONSEIGNEUR, je vous supplie tres-humblement de me faire l’honneur qu’il soit receu de vous, seulement pour un tesmoignage tissu par ceste mesme affection qui m’a faict du tout employer le temps à ce que j’en ay deu à la conduite de vostre santé, et puis le peu de reste à ce recueil de ce que j’ay pensé qui pourroit estre à l’aventure aucunement utile pour avancer ces vertus heroïques, qui font en si bas âge desja reluire d’un si beau feu vostre esprit excellent.

Feu, zèle, bonheur, douceur, transport, impatience, désir, mais aussi inquiétude – la passion traverse ce petit traité qui peut et qui doit se lire comme un texte assumé, composé par un auteur désireux de se faire connaître, à la fois pour ses qualités propres et pour ses succès personnels.

Ce que le *Journal* répertorie, finalement, l’*Institution* l’exploite et l’évalue :

Mais vous n’aurez à craindre, [déclare Héroard à Souvré au début de la quatrième matinée], [...] car ce Prince estant desja si seurement planté dessus le cube de la vertu, c’est à dire si bien instruit en la cognoissance de Dieu et de soy-mesme, [...] il faut croire plustost de luy que les appasts, les mouvemens et les secousses des choses vicieuses n’auront jamais assez de force pour le faire bransler [...] ne se trouvant pas seulement homme de bien pour soy, mais pour tous ceux qui tomberont en sa subjection, lesquels considerans ses actions, se regleront eux-mesmes sur le patron de sa vertu et de sa bonne vie.

En 1609, une telle affirmation ne manque pas d’audace : grâce aux bons soins d’Héroard, le dauphin de six ans « passe » moins « aux hommes » qu’il n’y reste en réalité... La terre ayant été préalablement cultivée et arrosée, le gouverneur n’a plus désormais qu’à cueillir les fruits du jardin – et Souvré peut le croire, la récolte promet d’être belle.

Heureuse et fière prophétie, sans doute, même si elle ne parvient qu’en partie à dissiper les fumées chagrines dont ce récit enflammé, peu à peu, s’obscurcit. Car la semaine éducative de Saint-Germain est aussi un adieu à l’enfance. Au fur et à mesure que le lecteur tourne les pages du recueil, au fur et à mesure que le dauphin grandit, ce

⁵⁸ Voir l’article de Jean-Philippe Gersperrin, « Le maître, le père, l’ami. Pédagogie et fantasme dans les fictions de Fénelon », dans *Figures du maître. De l’autorité à l’autonomie*, sous la dir. de Cristina Noacco, Corinne Bonnet, Patrick Marot et Charalampos Orfanos, Rennes, PUR, 2013, p. 185-198.

sont le « vieil Chateau », la « Chapelle », sa « belle et grande allée », le « jeu de Palle-mail », « le bois », (1^{er} mat.), le « promenoir » (2^e mat.), le « pont-levis », le « portique de Neptune » (4^e mat.) qui progressivement s'éloignent et se dérobent à la vue. Au charme sylvestre de la retraite – « je me glisse à travers le bois, sur la main droite, dans un sentier qui costoyoit d'assez loin ceste allée, où je pensois ne pouvoir estre veu que des arbres et des oiseaux » (1^{er} mat.) – succède bientôt un lieu sans contours, vague et indéterminé. À partir de la cinquième matinée, faute d'être nourri par l'« imagination » (1^{er} mat.), la leçon l'emporte sur le dialogue : la voix de Souvré se fait rare, au point quasiment de disparaître, et c'est la parole de « l'auteur » qui résonne surtout, ample et impérieuse, mais sèche dans sa visée exhortative. Enfin, l'idée que tout dans la vie humaine finit un jour par se « desmentir » et que rien ne dure vraiment fait peser sur cette entreprise d'édification une imperceptible et lancinante menace. Même si l'ouvrage porte la marque d'une ambition, même si sa réalisation s'effectue sur le mode de l'essor, les ténèbres de la mélancolie en réduisent insidieusement l'éclat⁵⁹. Livre cadeau, *De l'institution du prince* de Jean Héroard est aussi un livre tombeau.

⁵⁹ Sur le modèle mélancolique et son inscription littéraire, on se reportera aux travaux de Patrick Dandrey, plus particulièrement aux *Tréteaux de Saturne. Scènes de la mélancolie à l'époque baroque* (Paris, Klincksieck, 2003) et à l'ouvrage de Carine Luccioni, *Les Rencontres d'Apollon et Saturne*, (Paris, Garnier, 2012).